



Paris, le 5 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE SNICS-FSU

DE L'INCOMPREHENSION A LA COLERE, LA COUR DES COMPTES VEUT REFORMER LA SANTE A L'ECOLE

Lors de son audition du 30 septembre sur la santé scolaire devant la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la Cour des comptes martèle qu'il faut « un service de santé scolaire ».

Elle soutient que les médecins, infirmier.es, psychologues, travaillent en silo sans qu'il y ait une démarche holistique ou globale de la problématique de la santé pour des publics jeunes.

De qui se moque-t-on ?

La solution miracle serait la création d'un « service de médecine scolaire » qui réunirait les médecins, les infirmier.es, les assistant.es de service social et les psychologues, avec à la clé une revalorisation statutaire et pécuniaire des seuls médecins scolaires.

De qui se moque-t-on ?

Elle préconise également de revoir les missions des infirmier.es pour les centrer sur la réalisation de bilans médicaux, en constituant un binôme infirmier.e-médecin.

De qui se moque-t-on ?

Alors que l'analyse et les préconisations de ce rapport sont fortement contestées par l'ensemble de la communauté scolaire (infirmier.es, assistant.es de service social, psyEN, chefs d'établissement, enseignants, parents), il est qualifié de « très intéressant » par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et plébiscité par le groupe d'études « la santé à l'école », piloté par une députée ancien médecin scolaire.

De qui se moque-t-on ?

Les infirmier.es, les assistant.es de service social et les psychologues refusent catégoriquement et unanimement la création d'un service de médecine scolaire et s'offusquent que leurs paroles, leurs expertises, leurs missions soient décriées et balayées d'un revers de main.

De qui se moque-t-on ?

Les assertions de la Cour des comptes et de quelques député.es affirmant qu'il n'existe pas de complémentarité, de coordination, de collaboration entre les acteurs de la promotion de la santé sont fausses. Le travail en équipe pluriprofessionnelle est quotidien et élargi à l'équipe éducative pour prendre en compte élèves et étudiant.es dans leur globalité.

Plus du tiers des 18 millions de consultations infirmières, réalisées chaque année à la demande, amène l'infirmier.e à travailler en partenariat dans l'intérêt de l'élève.

LES INFIRMIER.ES DE L'EDUCATION NATIONALE SONT VENT DEBOUT CONTRE CE RAPPORT MÉDICO-CENTRE ET CORPORATISTE, ET METTRONT TOUT EN ŒUVRE POUR COMBATTRE DES PRECONISATIONS QUI SERAIENT DELETÈRES POUR LES ÉLÈVES ET LEUR REUSSITE SCOLAIRE.

Contacts presse :

Saphia GUERESCHI 06 87 89 13 34 / Carole POURVENDIER 06 79 78 89 85

SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.ES CONSEILLER.ES DE SANTE

46 avenue d'Ivry, 75013 PARIS - snics-fsu@snics.org - 01 42 22 44 52-